



(19)

Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 1 656 852 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
17.05.2006 Bulletin 2006/20

(51) Int Cl.:
A45D 40/00 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: 05292366.1

(22) Date de dépôt: 08.11.2005

(84) Etats contractants désignés:
AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI
SK TR
Etats d'extension désignés:
AL BA HR MK YU

(72) Inventeurs:
• Peck, Christophe
79200 Viennay (FR)
• Moussion, Philippe
79100 Misse (FR)

(30) Priorité: 10.11.2004 FR 0452594

(74) Mandataire: Breese Derambure Majerowicz
38, avenue de l'Opéra
75002 Paris (FR)

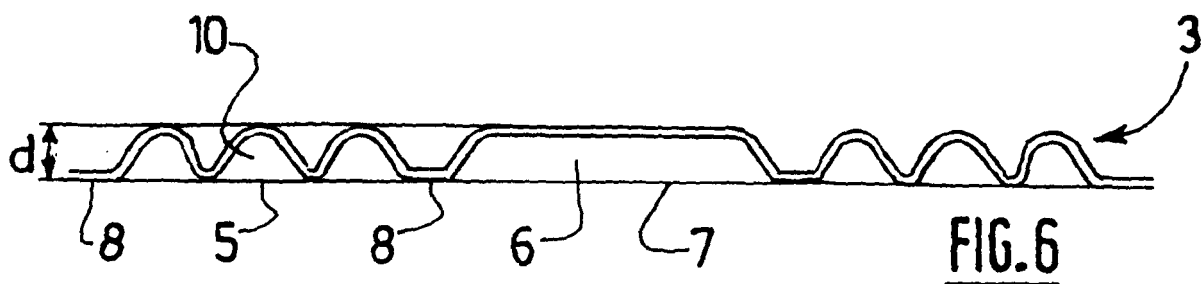
(71) Demandeur: Socoplan
79100 St. Jean de Thouars (FR)

(54) **Support de conditionnement pourvu de moyens de rigidification et de repartition d'un effort de pression**

(57) L'invention concerne un support de conditionnement (3) d'un produit d'échantillon une plaque généralement mince en matériau thermoformé, la plaque comprenant une face de base (5) et un logement (6) destiné à recevoir le produit d'échantillon, ledit logement comprenant une ouverture (7) prévue dans la face de base (5) et une hauteur d , la plaque comprenant un réseau de saillies (10) qui s'étendent depuis la face de base (5), du même côté que le logement (6), lesdites

saillies présentant une hauteur sensiblement égale à d pour permettre la répartition d'un effort de pression exercé sur la face de base (5) de la plaque.

L'invention concerne également un complexe de conditionnement comprenant un tel support de conditionnement et un film souple, un conditionnement comprenant un tel complexe et un produit d'échantillon ainsi qu'un support de presse dans lequel un conditionnement est disposé et un ensemble de supports de presse.



EP 1 656 852 A1

Description

[0001] L'invention concerne un support de conditionnement d'un produit d'échantillon, un complexe de conditionnement d'un produit d'échantillon comprenant un tel support de conditionnement et un film souple, ainsi qu'un conditionnement d'un produit d'échantillon comprenant un tel complexe de conditionnement et un produit d'échantillon.

[0002] L'invention concerne également un support de presse comprenant une pluralité de pages dans lequel au moins un conditionnement d'un produit d'échantillon est disposé entre deux pages ainsi qu'un ensemble de supports de presse empilés.

[0003] L'invention s'applique particulièrement à la distribution par voie de presse de produits d'échantillon. Cette pratique est répandue car elle permet une distribution à la fois large, du fait de l'accessibilité par un grand nombre d'utilisateurs potentiels, et ciblée, du fait du choix du support de presse utilisé lui-même destiné à certaines catégories de personnes.

[0004] Une telle pratique impose, pour le conditionnement du produit d'échantillon, un dispositif d'échantillonnage pouvant répondre à des contraintes en termes d'épaisseur, de rigidité, pour éviter la déchirure ou la déformation du dispositif, et de résistance à un effort de pression, pour éviter l'éclatement du dispositif. En particulier, le dispositif d'échantillonnage destiné à la distribution par voie de presse doit satisfaire aux exigences imposées par un essai consistant à appliquer sur une face du dispositif d'échantillonnage pendant six secondes une charge de 1,5 tonnes.

[0005] On connaît, notamment du document WO 98/10917, des dispositifs d'échantillonnage renforcés comprenant un joint associant une couche souple supérieure et une couche rigide inférieure pour former un logement qui contient le produit d'échantillon. Pour protéger le logement, le dispositif comprend également une couche rigide de renforcement associée à la couche supérieure ou inférieure.

[0006] Or, un tel dispositif d'échantillonnage pose un certain nombre de problèmes. En effet, du fait de la superposition de trois couches, le dispositif présente une épaisseur ne permettant pas son insertion dans un support de presse. De plus, la réalisation du dispositif d'échantillonnage est complexe car elle nécessite le positionnement précis des couches les unes par rapport aux autres pour conférer au logement à la fois l'étanchéité et la protection nécessaires. Par ailleurs, les quantités de matériaux différents utilisés dans la réalisation du dispositif présentent des inconvénients d'ordre écologique et économique.

[0007] L'invention vise à résoudre ces problèmes en proposant un support de conditionnement d'un produit d'échantillon comprenant des moyens de rigidification et de répartition d'un effort de pression.

[0008] A cet effet, et selon un premier aspect, l'invention propose un support de conditionnement d'un produit

d'échantillon, ledit support comprenant une plaque généralement mince en matériau thermoformé, la plaque comprenant une face de base et au moins un logement destiné à recevoir le produit d'échantillon, ledit logement comprenant une ouverture prévue dans la face de base et présentant une hauteur d , la plaque comprenant également un réseau de saillies qui s'étendent depuis la face de base, du même côté que le logement, lesdites saillies présentant une hauteur sensiblement égale à d de sorte à permettre la répartition d'un effort de pression exercé sur la face de base de la plaque.

[0009] L'invention permet avec une structure et une fabrication simple d'obtenir un support mince, renforcé pour pouvoir notamment résister à un effort de pression sur l'une de ses faces et présentant une rigidité d'ensemble.

[0010] Dans une réalisation particulière, la face de base comprend au moins une zone généralement plane entourant le logement, ladite zone formant zone de solidarisation d'un film souple pour recouvrir de manière amovible l'ouverture de chaque logement.

[0011] Selon un deuxième aspect, l'invention concerne un complexe de conditionnement d'un produit d'échantillon comprenant un support de conditionnement d'un produit d'échantillon selon le premier aspect et un film souple solidarisé de manière amovible à une zone de solidarisation.

[0012] Selon un troisième aspect, l'invention a pour objet un conditionnement d'un produit d'échantillon comprenant un complexe de conditionnement d'un produit d'échantillon et un produit d'échantillon disposé dans le logement, ledit produit d'échantillon étant recouvert par le film souple.

[0013] Selon un quatrième aspect, l'invention propose un support de presse comprenant une pluralité de pages, dans lequel au moins un conditionnement d'un produit d'échantillon est disposé entre deux pages, ledit conditionnement étant solidarisé à l'une desdites pages sur la face opposée à la face de base.

[0014] Selon un cinquième aspect, l'invention concerne un ensemble de supports de presse, lesdits supports étant superposés de sorte à former une pile.

[0015] D'autres objets et avantages de l'invention apparaîtront au cours de la description qui suit, faite en référence aux dessins annexés, dans lesquels :

- la figure 1 est une vue d'un conditionnement de produit d'échantillon comprenant un support de conditionnement et un film souple, le conditionnement étant représenté du côté du support, ledit support comprenant un logement dans lequel le produit d'échantillon est disposé et un réseau de saillies ;
- la figure 2 est une vue du conditionnement de la figure 1 du côté du film souple, ledit film souple recouvrant de manière amovible l'ouverture du logement ;

- la figure 3 est une vue en perspective du côté du support du conditionnement de produit d'échantillon de la figure 1, une zone de préhension du bord du film souple étant représentée ;
- la figure 4 est une vue en perspective du côté du film souple du conditionnement de produit d'échantillon de la figure 1 ;
- la figure 5 est une vue en perspective du côté du film souple du conditionnement de produit d'échantillon de la figure 1, le film souple étant partiellement détaché pour découvrir partiellement l'ouverture du logement ;
- la figure 6 est une vue agrandie en coupe selon la ligne VI - VI du support du conditionnement de la figure 1, le logement comprenant une ouverture prévue dans une face de base, les saillies s'étendant depuis la face de base, du même côté que le logement et présentant une hauteur sensiblement égale à celle du logement ;
- la figure 7 est une représentation en perspective d'un support de presse dans lequel le conditionnement de la figure 1 est disposé transversalement sur une page du support de presse et solidarisé à ladite page par la face opposée à la face de base du support ;
- la figure 8 est une représentation similaire à celle de la figure 7, le conditionnement étant disposé longitudinalement sur la page du support de presse ;
- la figure 9 est une représentation similaire à celle de la figure 7, le film souple étant partiellement détaché.

[0016] En relation avec les figures, on décrit un conditionnement d'un produit d'échantillon. Ce conditionnement est particulièrement adapté à la distribution par voie de presse de produits cosmétiques 1 notamment du rouge à lèvres, du fond de teint ou tout autre produit cosmétique 1 sous forme de liquide, de crème, de poudre, lait ou gel.

[0017] Pour ce faire, un ou plusieurs conditionnements peuvent, comme cela est représenté sur les figures 7 à 9, être disposés entre deux pages d'un support de presse 2 comprenant une pluralité de pages comme un magazine, une revue, un catalogue ou analogue. En choisissant le support de presse 2 approprié, le fabricant du produit cosmétique 1 peut alors obtenir une distribution ciblée plus ou moins large de son produit 1.

[0018] Toutefois, le conditionnement doit être suffisamment résistant et présenter une rigidité d'ensemble pour éviter notamment la déformation ou la déchirure du conditionnement lors de la manipulation du support de presse 2 ou du conditionnement lui-même.

[0019] De plus, préalablement à leur distribution, les supports de presse 2 peuvent être stockés et transportés

sous forme d'ensembles dans lesquels les supports 2 sont superposés de sorte à former une pile. Les conditionnements peuvent alors être soumis à un effort de pression important. Ainsi, pour pouvoir être inséré dans un support de presse 2, le conditionnement doit satisfaire aux exigences imposées par un essai consistant à appliquer sur le conditionnement pendant six secondes une charge de 1,5 tonnes.

[0020] Pour ce faire, le conditionnement comprend un complexe de conditionnement comprenant un support de conditionnement 3 du produit d'échantillon 1 et un film souple 4 solidarisé au support 3. Le support de conditionnement 3 comprend une plaque de forme rectangulaire généralement mince en matériau thermoformé. Une telle réalisation confère au support de conditionnement 3 une certaine résistance à la déformation ou à la déchirure et une certaine rigidité d'ensemble.

[0021] La plaque comprend une face de base 5 et un logement 6 destiné à recevoir le produit d'échantillon 1 et comprenant une ouverture 7 prévue dans la face de base 5. Le logement 6 présente une hauteur d, c'est-à-dire une dimension perpendiculaire à la face de base 5, par exemple de l'ordre de quelques centaines de microns, et une forme généralement circulaire. La plaque peut être réalisée en matériau transparent pour permettre la visualisation du produit d'échantillon 1 au travers du support de conditionnement 3.

[0022] La description est faite avec un support de conditionnement 3 comprenant un logement 6. On peut toutefois prévoir que le support 3 comprenne plusieurs logements 6.

[0023] Le produit d'échantillon 1 est disposé dans le logement 6 et recouvert par le film souple 4. Le film souple 4 est alors solidarisé au support de conditionnement 3 pour recouvrir l'ouverture 7 du logement 6 de manière amovible afin de pouvoir accéder au produit d'échantillon 1 par exemple par pelage du film souple 4.

[0024] Pour permettre la solidarisation du film souple 4 au support de conditionnement 3, la face de base 5 comprend au moins une zone 8 généralement plane entourant le logement 6. Sur les figures, la face de base comprend deux zones 8 formant zone de solidarisation du film souple 4 : l'une 8a continue située au voisinage du bord du logement 6 permet d'assurer l'étanchéité du logement et l'autre 8b située au voisinage du bord de la plaque.

[0025] Selon une réalisation, le film souple 4 est thermoscellé aux zones de solidarisation 8. Le produit d'échantillon 1 est accessible après détachement du film souple 4 par exemple par pelage. Le complexe comprend alors une zone de préhension 9 du bord du film souple 4. Sur les figures, la zone de préhension 9 est obtenue en réalisant le thermoscellage 8b sur une partie du bord de la plaque pour laisser du bord libre du film souple 4 qui ne soit pas thermoscellé au support de conditionnement 3.

[0026] Pour améliorer la rigidité d'ensemble du conditionnement et assurer sa résistance à un effort de pres-

sion, la plaque comprend également un réseau de saillies 10 qui s'étendent depuis la face de base 5, du même côté que le logement 6. Les saillies 10 présentent une hauteur sensiblement égale à d de sorte à permettre la répartition d'un effort de pression exercé sur la face de base 5 de la plaque.

[0027] L'effort de pression peut être appliqué directement sur la face de base 5 ou indirectement sur la face opposée, la face de base étant en appui sur une surface, par exemple une page du support de presse 2. Les saillies 10 sont organisées en réseau, c'est-à-dire qu'elles permettent conjointement au support de conditionnement 3 de supporter l'effort de pression en le répartissant sur la surface de la plaque, évitant ainsi l'éclatement du logement 6 et la perte du produit d'échantillon 1.

[0028] Dans le mode de réalisation représenté, le réseau de saillies 10 est généralement continu et comprend des saillies 10 adjacentes disposées selon un motif régulier autour du logement 6. Pour faciliter leur disposition et limiter leur déformation en améliorant leur résistance et leur rigidité individuelles, les saillies 10 peuvent avoir une base généralement polygonale et un sommet généralement parallèle à la face de base 5 ou arrondi. Dans des exemples particuliers, le réseau de saillies 10 occupe entre 40% et 70% de la surface totale du support de conditionnement 3 avec une densité comprise entre de l'ordre de 20 saillies/cm² et de l'ordre de 30 saillies/cm².

[0029] Selon des modes de réalisation non représentés, on peut prévoir que le réseau soit irrégulier et comprenne des saillies 10 disposées en des localisations déterminées du support de conditionnement 3.

[0030] Un tel complexe de conditionnement peut par exemple contenir un volume de produit cosmétique 1 compris entre de l'ordre de 0,01 ml et de l'ordre de 0,2 ml. Par ailleurs, les formes et les dimensions du complexe de conditionnement sont adaptées pour sa disposition dans un support de presse. Par exemple, l'épaisseur peut être de l'ordre du millimètre.

[0031] Le conditionnement est solidarisé de manière amovible ou permanente à l'une des pages du support de presse 2 sur la face opposée à la face de base 5. Les sommets des saillies 10 sont alors solidarisés à la page du support de presse 2 et l'effort de pression, par exemple lorsque les supports de presse 2 sont disposés en pile, est exercé soit sur la face d'appui 5 du support de conditionnement 3 soit sur les sommets des saillies 10.

[0032] Par ailleurs, la page peut être une page publicitaire entièrement ou partiellement dédiée au produit cosmétique 1 et le film souple 3 faisant face à l'utilisateur peut être décoré pour se fondre dans la page ou être réalisé en matériau transparent pour permettre la visualisation du produit d'échantillon 1 et de la page si le support de conditionnement 3 est lui-même réalisé en matériau transparent. En outre, le support de conditionnement 3 et/ou le logement 6 peuvent présenter une forme polygonale, circulaire ou autre.

[0033] Pour utiliser le conditionnement, l'utilisateur

peut soit, comme représenté sur la figure 9, détacher le film souple 4, le support de conditionnement 3 restant solidarisé à la page du support de presse 2, soit détacher le conditionnement puis détacher le film souple 4.

Revendications

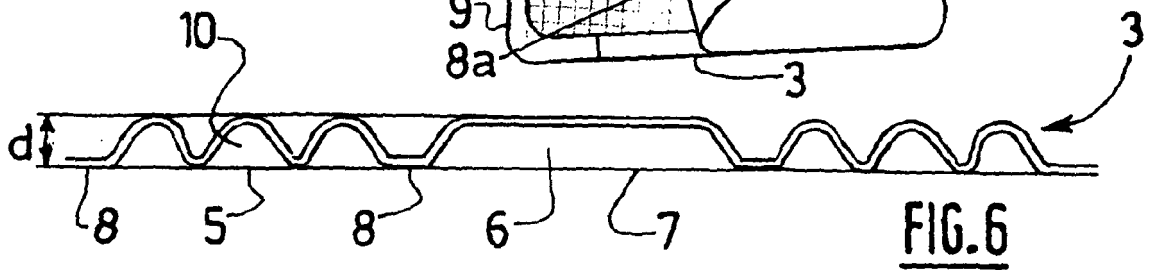
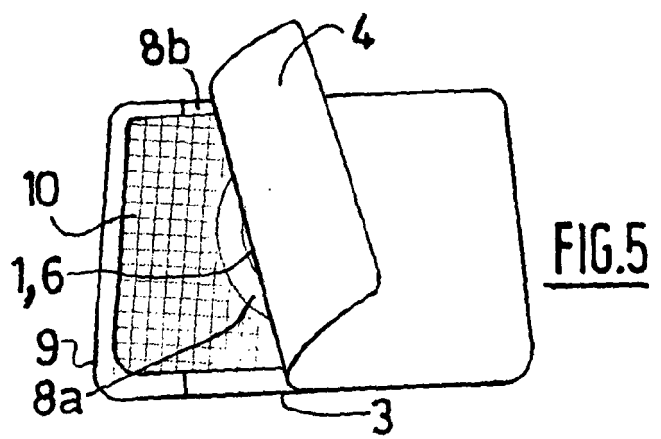
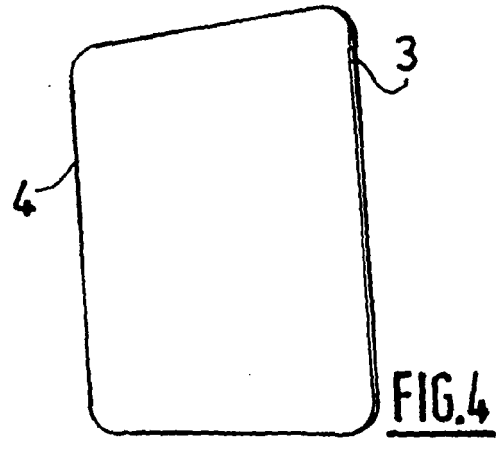
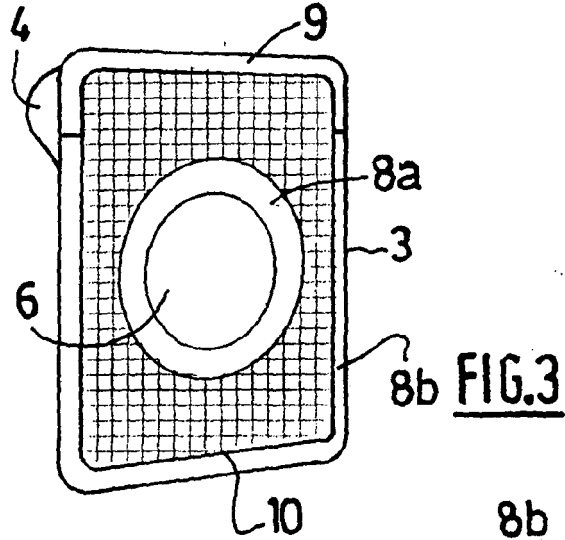
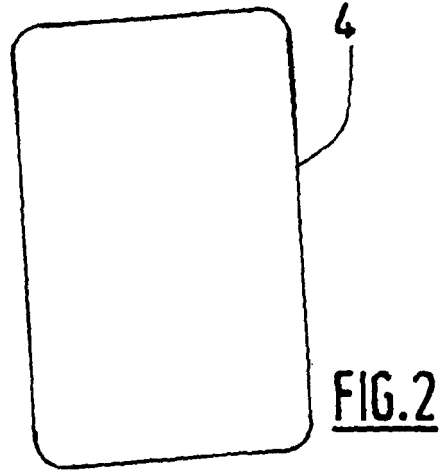
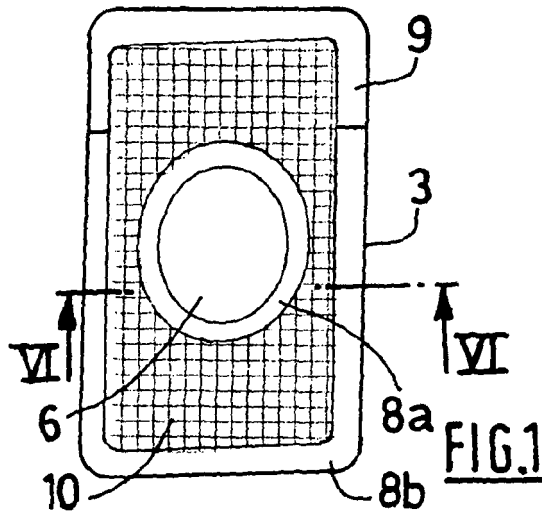
1. Support de conditionnement (3) d'un produit d'échantillon (1), ledit support comprenant une plaque généralement mince en matériau thermoformé, la plaque comprenant une face de base (5) et au moins un logement (6) destiné à recevoir le produit d'échantillon (1), ledit logement comprenant une ouverture (7) prévue dans la face de base (5) et présentant une hauteur d, ledit support étant **caractérisé en ce que** la plaque comprend également un réseau de saillies (10) qui s'étendent depuis la face de base (5), du même côté que le logement (6), lesdites saillies présentant une hauteur sensiblement égale à d de sorte à permettre la répartition d'un effort de pression exercé sur la face de base (5) de la plaque.
2. Support de conditionnement (3) selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** la hauteur d est de l'ordre de quelques centaines de microns.
3. Support de conditionnement (3) selon la revendication 1 ou 2, **caractérisé en ce que** le réseau de saillies (10) comprend des saillies (10) adjacentes disposées selon un motif régulier.
4. Support de conditionnement (3) selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, **caractérisé en ce que** le réseau de saillies (10) occupe entre 40% et 70% de la surface totale de la plaque.
5. Support de conditionnement (3) selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, **caractérisé en ce que** le réseau de saillies (10) a une densité comprise entre de l'ordre de 20 saillies/cm² et de l'ordre de 30 saillies/cm².
6. Support de conditionnement (3) selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, **caractérisé en ce que** les saillies (10) ont une base généralement polygonale et un sommet généralement parallèle à la face de base (5) ou arrondi.
7. Support de conditionnement (3) selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, **caractérisé en ce que** la face de base (5) comprend au moins une zone (8) généralement plane entourant le logement (6), ladite zone formant zone de solidarisation d'un film souple (4) pour recouvrir de manière amovible l'ouverture (7) du logement (6).

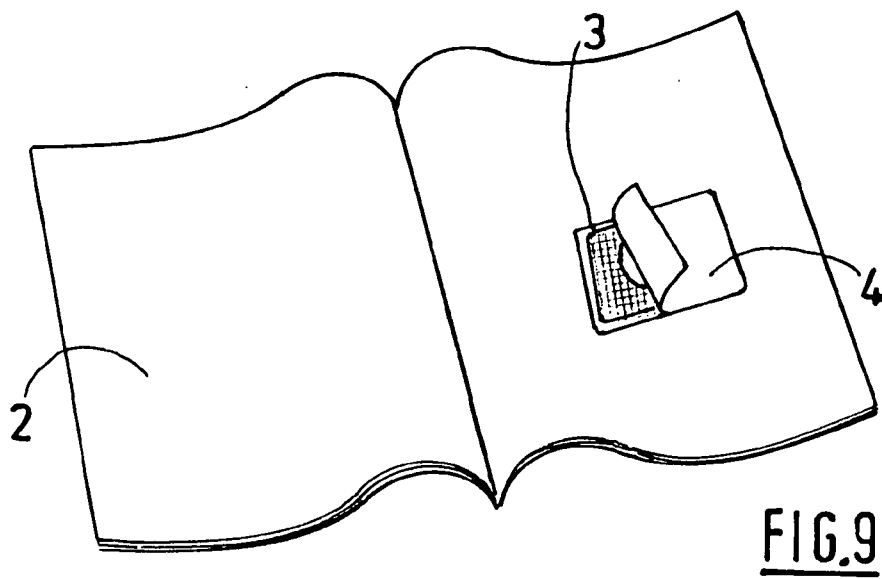
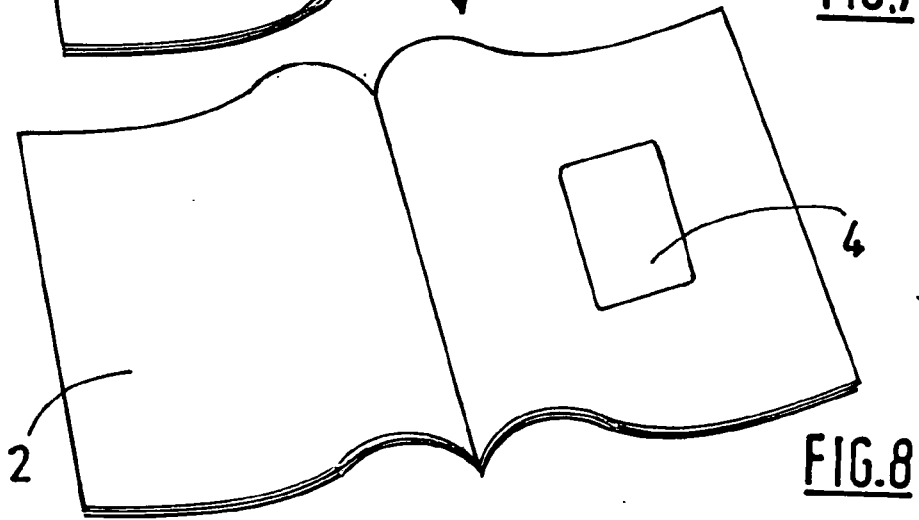
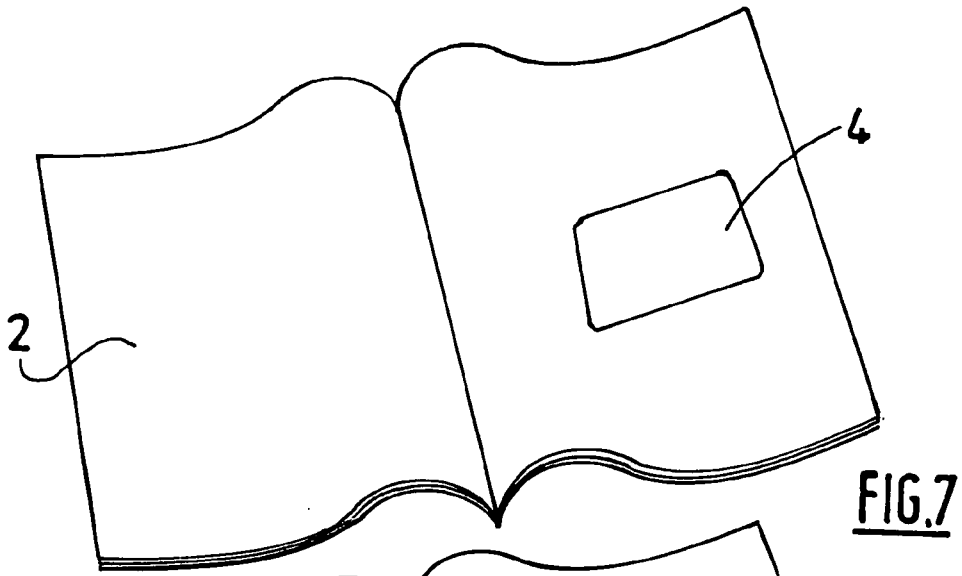
8. Complexe de conditionnement d'un produit d'échantillon (1) comprenant un support de conditionnement (3) d'un produit d'échantillon (1) selon la revendication 7 et un film souple (4) solidarisé de manière amovible à une zone de solidarisation (8). 5
9. Complexe de conditionnement selon la revendication 8, **caractérisé en ce que** le film souple (4) est thermoscellé sur la zone de solidarisation (8). 10
10. Complexe de conditionnement selon la revendication 8 ou 9, **caractérisé en ce que** la face de base comprend deux zones de solidarisation (8), l'une (8a) étant continue située au voisinage du bord du logement (6) et l'autre (8b) étant située au voisinage du bord de la plaque. 15
11. Complexe de conditionnement selon l'une quelconque des revendications 8 à 10, **caractérisé en ce qu'il** comprend une zone de préhension (9) du bord du film souple (4). 20
12. Complexe de conditionnement selon l'une quelconque des revendications 8 à 11, **caractérisé en ce qu'il** présente une épaisseur de l'ordre du millimètre. 25
13. Conditionnement d'un produit d'échantillon comprenant un complexe de conditionnement d'un produit d'échantillon selon l'une quelconque des revendications 8 à 12 et un produit d'échantillon (1) disposé dans le logement (6), ledit produit d'échantillon étant recouvert par le film souple (4). 30
14. Support de presse (2) comprenant une pluralité de pages, dans lequel au moins un conditionnement d'un produit d'échantillon (1) selon la revendication 13 est disposé entre deux pages, ledit conditionnement étant solidarisé à l'une desdites pages sur la face opposée à la face de base (5). 35
40
15. Ensemble de supports de presse selon la revendication 14, lesdits supports étant superposés de sorte à former une pile. 45

45

50

55







DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
A	US 5 879 769 A (GREENLAND ET AL) 9 mars 1999 (1999-03-09) * le document en entier * -----	1-15	A45D40/00
A	US 2003/137144 A1 (MATHIEZ JEAN-LOUIS) 24 juillet 2003 (2003-07-24) * le document en entier * -----	1-15	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			A45D B65D
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 27 février 2006	Examineur Lang, D
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

4

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 05 29 2366

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

27-02-2006

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 5879769	A	09-03-1999	AU 713696 B2	09-12-1999
			AU 4350297 A	02-04-1998
			BR 9711782 A	18-01-2000
			CA 2266049 A1	19-03-1998
			DE 925171 T1	31-08-2000
			EP 0925171 A1	30-06-1999
			ES 2148118 T1	16-10-2000
			JP 2001503354 T	13-03-2001
			JP 2004352366 A	16-12-2004
			KR 2000036068 A	26-06-2000
			NZ 334697 A	29-09-2000
			PL 332157 A1	30-08-1999
			WO 9810917 A1	19-03-1998
			US 6250049 B1	26-06-2001

US 2003137144	A1	24-07-2003	AU 6923801 A	08-01-2002
			EP 1294612 A1	26-03-2003
			FR 2810969 A1	04-01-2002
			WO 0200507 A1	03-01-2002

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82